

La certification « ports propres » prend de l'avance en région Paca

Dans le Sud-Est, sa région d'origine, le label est un succès. Mais il égraine bien au-delà.

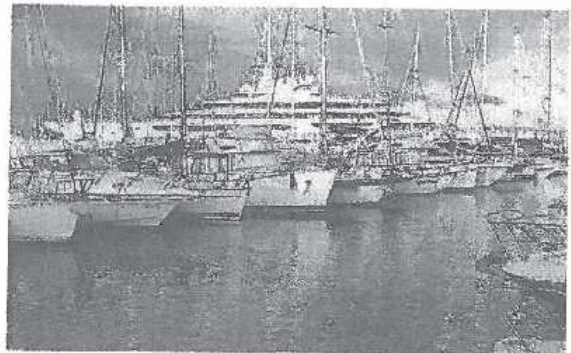
La certification européenne « ports propres » récompense aujourd'hui 47 ports de plaisance en France, dont 34 situés en région Paca. La région du sud-est, où est né le label, est en avance : 90 % de ses ports de plaisance sont déjà en possession de la certification ou ont engagé les démarches pour l'obtenir.

« Sur les 1 000 agents portuaires en Paca, 800 ont déjà été formés à la gestion environnementale », précise Véronique Tourrel, déléguée générale de l'Union des ports de plaisance de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Upaca). L'obtention de cette certification est un moyen pour les gestionnaires de ports de valoriser

leur implication et leur action en faveur de l'environnement. D'ici à juin 2018, l'Upaca espère compter une quinzaine de ports labellisés supplémentaires. « De nouveaux auditeurs ont dû être formés en réponse à une formidable augmentation des demandes. »

De Paca à l'Europe

La certification « ports propres » séduit au-delà des frontières de sa région d'origine. Les sept ports de plaisance du pays de Lorient ont récemment reçu leur label, les premiers en Bretagne, et quatre ports du Languedoc sont également certifiés. Le phénomène s'exporte même en Italie. Devenue européenne en 2011, la certification



Le port Vauban d'Antibes a reçu la certification « ports propres » en 2014

pourrait, à la fin de l'année 2018, passer au niveau mondial.

Une nouvelle certification appelée « engagement pour la biodiversité », également initiée par l'Upaca et complémentaire de « ports propres », est en train de voir le jour.

« Les premières certifications vraies devraient être attribuées aux tours de mars-avril 2018 », indique Véronique Tourrel. Les certifications ont vocation à tenir dans le futur.

Margaux GAU